

Un outil pour des équipements électriques performants :

L'étiquette énergie

Pour acheter mieux et consommer moins d'énergie

Les équipements les plus efficaces ont une étiquette énergétique A+++ , sauf la télé A++ qui va voir apparaître la classe A+++ prochainement. La classe A+ désigne, en 2016, les appareils neufs les moins performants pour les appareils de froid, les lave-vaisselle et lave-linge (sauf pour les petites dimensions).

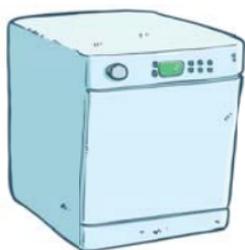
Les appareils « froid »

Depuis juillet 2012, les fabricants ne peuvent livrer que des appareils de froid de classe A+, A++ et A+++.

En moyenne, les réfrigérateurs et les congélateurs classés A+++ consomment 70% d'électricité en moins que les appareils classés A+ dotés des mêmes options.



Les lave-vaisselle



Les lave-vaisselle A+++ consomment en moyenne 40% de moins qu'un appareil classé A.

La consommation d'énergie annuelle en kWh est fondée sur 280 cycles de lavage standard avec alimentation en eau froide, y compris consommation en mode veille.

Écogestes : Utilisez la touche « éco » qui vous permet de laver à plus basse température

Raccordez, si possible, votre lave-vaisselle à une arrivée d'eau chaude afin de réduire la consommation électrique jusqu'à 50 % et de gagner jusqu'à 10 % de temps sur la durée des programmes.

Les lave-linge

La classe A+++ indique les machines à laver qui consomment 30 à 60% d'énergie de moins qu'un appareil classé A.

La consommation d'énergie annuelle en kWh est fondée sur 220 cycles de lavage (coton à 60°C et à 40°C à pleine charge et à demi-charge), y compris la consommation en mode veille et la consommation des modes à faible puissance.



Écogestes : Un cycle de machine à laver le linge à 90°C consomme 3 fois plus qu'un cycle à 30°C/40°C

Les télévisions



La classe énergétique d'un téléviseur permet de comparer des appareils ayant un écran de même taille, mais ne traduit pas sa consommation réelle d'électricité : un appareil de grande taille très bien classé peut au final consommer plus qu'un appareil moins bien classé, mais plus petit.

La consommation d'énergie annuelle en kWh est basée sur une utilisation de 4 heures par jour, 365 jours par an en watts, en mode marche uniquement. L'étiquette indique également la puissance électrique en mode marche.

Le saviez-vous : Une télévision en veille 24h représente une télévision en marche pendant 5h !

Aller plus loin :

Guide ADEME - Fiche Les Etiquettes Environnementales

<http://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/fiche-les-etiquettes-environnementales.pdf>

Espace Info Énergie - Communauté d'agglomération Royan Atlantique - 107, avenue de Rochefort-17200 Royan Cedex - 05 46 22 19 36 - infoenergie@agglo-royan.fr

